

# Le responsable d'unité

**MISSION : le responsable d'unité dirige l'équipe de responsables. Il est garant de la mise en œuvre de la législation et du projet éducatif au sein de l'unité. Il élabore avec son équipe un projet pédagogique pour l'unité.**

## Dans l'unité

- ❖ Il assure un rythme d'activités régulier et l'organisation d'un camp d'été.
- ❖ Il veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ❖ Il veille à ce que le rythme de vie de l'unité soit adapté aux besoins des enfants et adolescents, notamment par le respect des horaires.
- ❖ Il met en place avec son équipe les outils pédagogiques de sa branche.
- ❖ Il veille à ce que le cadre de vie - notamment le lieu de camp d'été - soit adapté à des enfants et adolescents, et au projet.
- ❖ Il veille avec son équipe au recrutement de nouveaux enfants, de telle sorte que son unité comprenne idéalement 4 équipes ou sizaines de 6 enfants chacune.
- ❖ Il veille à l'accueil des nouveaux enfants et parents.
- ❖ Il veille au passage des plus âgés vers une autre branche.
- ❖ Il valide les stagiaires pratiques BAFA lorsqu'il dirige le camp.

## En équipe

- ❖ Il organise les réunions de l'équipe de responsables et veille à ce que chacun puisse s'y exprimer.
- ❖ Il négocie avec chaque responsable le cahier des charges de son poste d'action (\*) et en suit régulièrement la mise en œuvre. En cas de nécessité, remédie aux carences des responsables.
- ❖ Il valide le budget et les comptes de l'unité.
- ❖ Il évalue les compétences des responsables, les forme lui-même et leur propose la formation adaptée à leurs besoins.
- ❖ Il coordonne la construction du projet pédagogique, sa déclinaison en projet d'activités et son évaluation.
- ❖ Il organise l'évaluation des stagiaires pratiques BAFA.
- ❖ Il gère les conflits qui pourraient surgir au sein de l'équipe.
- ❖ Il fait appel au conseiller de groupe ou à un équipier régional lorsqu'il estime ne pas pouvoir résoudre lui-même une difficulté.
- ❖ Il recrute et forme son successeur.

## Dans le mouvement

- ❖ Il participe aux activités locales : réunions et activités de groupe local, assemblées locales.
- ❖ Il organise des réunions d'information à destination des parents.
- ❖ Il participe aux activités régionales : assemblées régionale, week-ends et camps régionaux...
- ❖ Il participe aux activités nationales : congrès, grands coups...

Investissement indicatif en temps : 1 journée et 1 week-end par mois de septembre à juin (plus temps de préparation : 2 ou 3 réunions d'équipe dans le mois). 3 jours dans l'année de réunions diverses (parents, assemblées régionale, locale...). 3 semaines de camp d'été. 1 semaine de camp pendant les petites vacances scolaires. 1 semaine de stage de formation dans l'année

*(\*) Poste d'action : fonction spécialisée au sein de l'équipe. Exemples : trésorier, responsable du matériel, intendant, secouriste.*